



COMITÉ DE DIRECTION

PV146 CD13

PV électronique du Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 27 janvier 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM AMARAL Dominique, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick

Début de la réunion : 12h00

I. CDA

Le Bureau du Comité de Direction prend note des directives du service juridique de la Ligue concernant la radiation d'Alexis ETIENNE en tant qu'arbitre.

Le Bureau du Comité retire sa décision du 21 octobre 2025 en application de l'article L243-3 du Code des Relations entre le public et l'administration.

2. Amendes

- Mail du club d'Aillant, concernant l'amende relative à l'absence de son arbitre à une audition de commission d'appel, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.14 de 100 € relative au PV138 APPEL5.
- Mail du club de Cerisiers, concernant une amende relative à une demande tardive de report en jeunes (après le jeudi midi), le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.24 de 30 € relative au PV113 SP29.

Fin de la réunion : 13h00

Le Président du District

Christophe CAILLIET

Le Secrétaire Général

Patrick SABATIER

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »